



34, rue du Commandant Mouchotte 75699 PARIS Cedex 14  
Tél. : 01 53 25 60 00

**Monsieur Didier Le Reste**

Fédération Nationale des travailleurs, cadres  
et techniciens des Chemins de Fer français  
(CGT) – Case n° 546 – 263 rue de Paris  
93515 Montreuil Cedex

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ

**Monsieur Jean-Daniel Bigarne**

Union Nationale des Syndicats Autonomes  
Fédération des Cheminots et Personnels des  
Activités Annexes (UNSA – Fédération des  
Cheminots)  
56 rue du Faubourg Montmartre  
75009 Paris

**Monsieur Alain Cambi**

Fédération des syndicats de travailleurs du Rail  
Solidaires, Unitaires et Démocratiques  
(SUD-Rail)  
17 Boulevard de la Libération  
93200 Saint-Denis

**Monsieur Arnaud Morvan**

Fédération des cheminots CFDT  
(CFDT)  
47/49 avenue Simon Bolivar  
75950 Paris Cedex 19

Dir N° 124

Paris, le 12 avril 2010

Monsieur le Secrétaire Général,

Notre entreprise connaît depuis plusieurs jours des perturbations, dues à un mouvement de grève décidé par deux organisations syndicales, CGT et SUD-Rail.

Ce mouvement nuit, dans certaines régions et sur certains axes, à la qualité du service public, alors que les Français attendent de l'entreprise publique nationale qu'elle leur apporte un service qui réponde à leurs besoins et à leurs engagements.

Dans un contexte où le train est aujourd'hui un transport vital pour des millions de Français, notre première priorité a été la continuité du service public pour garantir à nos clients à la fois le meilleur service possible et une information fiable, accessible et permanente. Grâce à la mobilisation des équipes de la SNCF, les premiers retours dont nous disposons montrent que ces efforts sont perçus et appréciés.

Je souhaite aussi rappeler que, désormais, les dispositions de la loi sur la prévention des conflits invitent employeurs et organisations syndicales à tout faire, par la négociation avant

la grève, pour éviter les conflits. C'est exactement ce que la direction de l'entreprise a fait ces dernières semaines avec les organisations syndicales qui s'étaient inscrites dans des démarches d'alarmes sociales. Le travail mené a permis d'éviter que deux organisations sur quatre ne s'engagent dans un conflit.

Nous sommes convaincus que cette méthode est plus efficace et plus juste que la grève pour faire avancer les choses dans la bonne direction. Elle contribue à améliorer la perception que l'opinion publique, aussi bien que les cheminots, ont de l'entreprise. Elle produira encore de nouveaux progrès dans les mois et les années qui viennent.

\*\*\*

Le dialogue social dans l'entreprise doit reprendre son cours normal dans des conditions apaisées. Il faut, pour cela, que cesse ce mouvement de grève, c'est à dire que les conditions normales de trafic soient rétablies.

Je propose donc à toutes les organisations syndicales représentatives de l'entreprise la tenue d'une table ronde consacrée à l'agenda social 2010 de la SNCF, table ronde qui pourrait se tenir le 21 avril, ou plus tôt si les conditions ci-dessus étaient remplies. Cette table ronde permettra, à partir de la mise au point de cet agenda, l'engagement rapide d'un processus de concertation approfondie sur les grandes questions de la politique sociale de l'entreprise.

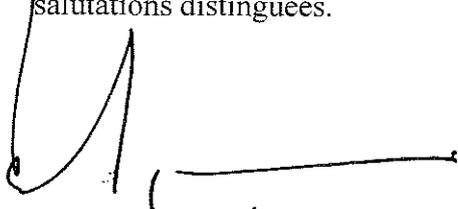
Cette table ronde pourrait être structurée autour des principaux sujets suivants :

1. Emploi 2010 : nature de l'équation emploi réactualisée, et suivi des paramètres pouvant conduire à ajuster en cours d'année cette équation, déclinaison des mesures de recrutement annoncées fin mars,
2. Gestion prévisionnelle et parcours professionnels : accompagnement des processus de dédicace pour les personnels roulants, mesures relatives aux parcours professionnels, mobilité et mises à disposition des personnels entre sociétés de la SNCF,
3. Conditions de travail et qualité de vie au travail : réponses aux difficultés locales remontées par les établissements, mesures complémentaires aux travaux engagés au 1<sup>er</sup> trimestre et plan de déclinaison dans les branches, domaines et régions,
4. Discussions sur les modalités de l'ouverture à la concurrence du transport public de voyageurs et organisation d'un débat interne sur le sujet.

...

Bien que programmée à brève échéance, cette rencontre pour être constructive doit être soigneusement préparée en amont. Je vous remercie de bien vouloir m'adresser à cet effet, si vous le souhaitez, vos contributions ou propositions pour une meilleure préparation de cette réunion.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez souhaiter, je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes salutations distinguées.



François NOGUÉ